

très importante par les jeunes des possibilités dont on dispose au Canada pour l'athlétisme. Les autochtones seront encouragés à prendre part à ces programmes, notamment dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

• (3.10 p.m.)

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dispose de 100 centres spéciaux de main-d'œuvre pour étudiants dans 83 villes du Canada alors qu'il n'en avait que 23 dans 66 agglomérations l'été dernier. Je puis assurer à l'orateur précédent que les jeunes de toutes les régions auront largement accès aux possibilités qui leur seront offertes par l'intermédiaire des centres. Les municipalités et les organismes intéressés collaborent à la mise sur pied de centres pour les étudiants. Ils seront dotés d'un personnel de 374 étudiants ayant reçu une formation spéciale et ils auront pour effet de soulager les centres actuels accaparés par leur lourde tâche saisonnière. De plus, le ministère a négocié avec d'autres pays l'emploi de quelque 3,200 étudiants ayant achevé leurs études secondaires.

En ce qui concerne les emplois d'été dans la Fonction publique du Canada, les étudiants sont invités à s'adresser directement à la Commission de la Fonction publique, éventuellement par l'intermédiaire des centres de main-d'œuvre. On s'efforce le plus possible de s'assurer que les postes disponibles présenteront le maximum d'intérêt pour les étudiants qui les occuperont que pour l'administration.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre dispose d'un temps limité, mais me permettrait-il une question?

L'hon. M. Stanbury: Je me ferai un plaisir d'écouter cette question à la fin de ma déclaration, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Je ne voudrais pas être impoli, mais je me demande si le ministre, au lieu de relire des communiqués de presse datant de quelques jours, ne pourrait pas nous éclairer sur les points des programmes pour les jeunes qui sont restés dans l'ombre, ce que nous attendons tous, certains n'étant restés à la Chambre que pour cela.

L'hon. M. Stanbury: Je remercie le député de son intérêt et je l'accueille avec joie. Le Secrétaire d'État a organisé plusieurs programmes, dont celui Perspectives-Jeunesse. Pour ceux qui comptent voyager au Canada individuellement, et ils seraient sûrement nombreux, le gouvernement s'assure le concours d'organismes bénévoles pour doter en personnel les petits centres d'information et de services. Nous savons tous combien l'auto-stop se pratique au Canada. On ne circule pas longtemps sur les grand-routes en été sans s'en rendre compte. Cette année, grâce à notre programme de soutien des auberges financées localement et des kiosques placés à des endroits stratégiques le long des routes, le gouvernement espère réduire les dangers et les angoisses inutiles des jeunes et de leurs hôtes temporaires dans les centres canadiens.

On dispose aussi d'un montant accru pour les voyages en groupe, pour ceux qui veulent faire l'expérience de voyages mieux organisés et dirigés, soit par le gouvernement, comme dans le cas du programme des Jeunes voyageurs, soit par des organismes bénévoles. Le ministre accordera des montants accrus pour l'enseignement

des langues pendant l'été en collaboration avec les gouvernements provinciaux et les universités. De toute évidence, si nous voulons atteindre notre objectif de devenir une société bilingue, les jeunes Canadiens ont besoin de toutes les ressources disponibles pour apprendre une deuxième langue aussi jeunes qu'ils le pourront.

J'insiste sur le principe fondamental de coopération entre les divers échelons de gouvernement, qui est inhérent à ces programmes. Il ne s'agit pas simplement de fournir aux provinces et aux municipalités de l'argent à dépenser de notre part ou de celle des contribuables canadiens, mais nous établissons avec les autres autorités une coordination comme il n'en a jamais existé afin que la grande variété de programmes prévus pour l'été prochain et les nombreuses sources d'initiatives puissent se compléter les uns les autres et avoir un effet maximal d'amplification. Des consultations ont eu lieu avec tous les gouvernements provinciaux tant au niveau ministériel qu'à celui des fonctionnaires. Des arrangements administratifs ont été faits pour assurer la plus parfaite coordination au sein du gouvernement fédéral comme avec les autres autorités.

Le programme «Perspectives-Jeunesse», auquel nous avons affecté environ 15 millions de dollars, représente un défi sans précédent pour le bénévolat. Le chef de l'opposition est intéressé par les critères d'évaluation des projets d'organismes bénévoles, comme le sont tous les députés. Ces critères ont été envoyés à tous les centres de la main-d'œuvre du Canada, aux bureaux de la citoyenneté et à près de 5,000 organismes bénévoles au Canada.

De façon générale, nous nous efforçons d'intéresser les jeunes et leurs associés à concevoir, à gérer et à évaluer leurs propres projets. La valeur de cette façon d'agir repose sur le fait que les jeunes gens non seulement auront un revenu, mais découvriront aussi les exigences de la gestion et la nécessité d'atteindre des objectifs d'une façon cohérente et responsable. Ce programme donnera aux jeunes une expérience utile du travail, et permettra aussi d'assurer nombre de services supplémentaires dont les localités ont besoin. Je suis persuadé que les idées neuves, l'imagination et le dynamisme des jeunes nous vaudront la mise en place de bien des programmes utiles et passionnants. Ce programme est un vote de confiance donné aux aptitudes de la jeunesse canadienne.

Les projets seront choisis et approuvés selon une diversité de critères: d'abord, le nombre d'emplois à créer et leur coût; en deuxième lieu, le nombre de personnes qui pourront en bénéficier ou y prendre part; en troisième lieu, la participation des jeunes à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des projets; en quatrième lieu, la création de nouveaux services, programmes ou activités. On s'arrêtera surtout aux projets susceptibles de créer des emplois utiles et tout à fait nouveaux. En raison de l'appui dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études, on accordera une importance spéciale aux projets qui fourniront des emplois aux étudiants postsecondaires et à ceux qui sont sur le point de fréquenter des institutions postsecondaires. Les avantages que pourront retirer les étudiants sous forme de revenu et d'expérience seront évalués.

On tentera d'assurer une distribution équitable de ces avantages entre les régions, en fonction des besoins de chacune. Une centaine de propositions sont déjà à l'étude. Par exemple, une proposition émanant d'un groupe d'étudiants aveugles avec l'aide d'étudiants en droit pour étu-